



L'ACTUALITE MUNICIPALE



SALUT PATRICK !

Le samedi 8 juin, Patrick ORAISON, conseiller municipal nous quittait accidentellement .

« **Merci Patrick pour ton engagement et ton dévouement pour la commune et pour ton village de Résinand** ».

Entré au Conseil Municipal en 2020, tu l'as marqué en 4 ans de ta personnalité par ta joie de vivre, ta jovialité, ton sens de la réplique, ton dévouement.

Enfant de Résinand, tu es parti faire ta vie d'adulte ailleurs (Nantua, Megève).
A l'heure de la retraite, c'est dans le village de ta jeunesse que tu es revenu poser tes valises : ton Résinand, que tu défendras avec ferveur autour de la table du Conseil.

Repose en paix au cimetière des Pézières aux côtés de tes parents.

Ta place restera vide à la table du Conseil jusqu'à la fin de ce mandat, mais ta présence sera toujours dans le cœur de tes collègues élus.

SALUT L'ARTISTE !

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2024

En début de conseil, le Maire et les membres du Conseil Municipal ont observé un moment de recueillement en mémoire de Patrick.

Informations sur l'école :

Les effectifs de la rentrée de septembre 2024 sont répartis de la manière suivante :

ARANC : 13 élèves

EVOSGES : 17 élèves

4 départs au collège de Hauteville.

Tarifs de la cantine : les repas passent de 4.80 € à 4.90 € suite à l'augmentation du prestataire.

Suite à la demande de 10 familles pour une ouverture de la garderie à 7h15, les membres du SIVU ont répondu favorablement depuis le 13 mai. Un bilan a été fait fin juin qui démontre une fréquentation régulière de seulement 3 familles sur les 10. Cette ouverture sera reconduite à la rentrée et le SIVU se réserve la possibilité de revenir sur cette décision en fonction de la fréquentation.

Présentation de la Box médicale :

La box médicale est une cabine de téléconsultation installée dans un container aménagé à la disposition des habitants 7j/7. Une première présentation a été faite en conseil municipal .

Une deuxième réunion a eu lieu le mardi 30 juillet avec la participation des maires des communes environnantes (Izenave, Corlier, Nivollet / Montgriffon et Evosges). Fin septembre, après étude du dossier, les différentes communes décideront de donner ou pas une suite à ce projet. Le but de cette étude est de pallier au désert médical.

Commission forêt :

Nous avons été alerté d'une future coupe à blanc à l'automne dans la forêt du Mont d'Aranc. Inquiet de ce projet, le Maire a réuni les membres de la commission forêt avec le propriétaire des parcelles concernées. Nous avons sollicité le propriétaire de faire de la sylviculture au lieu d'une coupe intégrale ou d'une proposition de rachat des parcelles par la commune. Vu le prix demandé et dans la crainte de faire jurisprudence, le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

Il sera demandé à l'entreprise forestière de couper les arbres du chemin communal et qui menacent certaines habitations.

Flash Infos : Nous vous rappelons qu'à compter du prochain numéro, il vous sera envoyé par mail. Pour les personnes qui ne l'ont pas encore fait, merci de transmettre votre adresse mail au secrétariat de mairie. Seules les personnes âgées n'ayant pas de connexion internet recevront le flash dans leur boîte aux lettres.

TRAVAUX

Broyage pour plaquettes :



Le bois destiné à la chaufferie en provenance des coupes faites par l'ONF sur les parcelles communales dans le secteur de Machurieux ont été broyées par l'entreprise Y. Meygret, le volume est d'environ 350 m3.



Débardage des bois sur les chemins communaux :

Vu les m3 de bois sortis des forêts privées ce printemps et dans des conditions climatiques défavorables, nous portons une attention toute particulière à l'état de nos chemins communaux (chemin des carrières et chemin du Chambourin à Résinand, chemin de Petaray, de Très les portes et Trémont sur Aranc)

Un état des lieux est fait systématiquement avant et après travaux.

Le chemin du Chambourin a été refait au frais de l'exploitant par l'entreprise Y. Meygret. (Photo ci après).

Il serait souhaitable que les propriétaires tiennent informés les services de la mairie lorsqu'ils vendent des bois à des acheteurs privés.



← Avant

Après →



INFOS PRATIQUES



Le marais en Jarine a été labellisé RAMSAR comme zone humide d'importance internationale au même titre que le marais de Vaux et les zones humides de Brénod et Thézillieu.

VIE ASSOCIATIVE

Spectacle de fin d'année des écoles :



Elèves de l'école d'Aranc

Nous tenons à remercier les professeurs des écoles C. Lançon et S. Bellefin ainsi que les ATSEM S. Rivat et A. Givaudan pour leur investissement dans la préparation de cette fête de fin d'année.



Elèves de l'école d'Evosges

Feu d'artifice et fête médiévale :



Défilé des lampions avant le feu d'artifice

Nous tenons à remercier toutes les associations qui s'investissent dans l'organisation de fêtes qui animent notre commune.



Fête médiévale dans le parc municipal

AGENDA

29 août : Conseil municipal, 20h30, salle du conseil.

1 septembre : Vide grenier, place de la mairie et parc municipal d'Aranc organisé par Mozaic's et les Polyphonies.